



**OSSP-CMR**  
OPÉRATION DE SOUTIEN AU SECTEUR  
PRIVÉ CAMEROUNAIS 



## **APPEL A PROJETS « OSSP-CMR 2025 »**

### **« SELECTION DE VINGT (20) START-UPS ET ENTREPRISES INNOVANTES POUR L'OCTROI DES SUBVENTIONS »**

**Organisation :** **Projet « Opération de Soutien aux Secteurs Privé Camerounais affecté par la Pandémie de la COVID 19 » (OSSPCMR)**

**Date d'ouverture :** **15 Juillet 2025**

**Date de clôture :** **30 Juillet 2025**

#### **1. Contexte**

Le Cameroun, comme tous les pays du monde, a dû faire face à la crise sanitaire du COVID-19 à partir de mars 2020, avec des conséquences économiques et sociales importantes.

La mise en œuvre de mesures restrictives pour contenir la propagation de la maladie, tant au niveau mondial que national, a entraîné un fort ralentissement des activités économiques avec des conséquences importantes pour les entreprises et les conditions de vie des ménages.

Une enquête menée en mai 2020 par l'Institut national de la statistique (INS), avec l'appui du ministère de l'Économie (MINEPAT) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a révélé que près de 90 % des entreprises, majoritairement des Petites et Moyennes Entreprises (PME), ont déclaré être touchées par le COVID-19, avec des risques de cessation d'activités pour certaines d'entre elles.

Il est à noter que le secteur privé au Cameroun est composé majoritairement de PME qui opèrent principalement dans le secteur tertiaire, ce qui les rend plus vulnérables aux chocs internes et externes. Face à cette situation, la réponse du Gouvernement à la pandémie s'est matérialisée par l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie de réponse et de résilience économiques et sociales mondiales.

Si des effets positifs sur la reprise économique sont d'ores et déjà perceptibles, le déclenchement de la guerre en Ukraine constitue un choc supplémentaire qui a détérioré la dynamique de croissance engagée, notamment pour les PME.

Dans ce contexte, le Gouvernement entend poursuivre et accélérer la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de riposte à la pandémie, en particulier le pilier 2 sur la résilience économique et financière, en améliorant la résilience et en renforçant la relance économique des PME touchées.

En collaboration avec le PNUD, le Gouvernement s'est engagé à mobiliser des financements complémentaires sous forme de prêt de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), dans le cadre de l'Opération d'Appui au Secteur Privé Camerounais (OSSP-CMR).

## **2. Le Projet Opération de Soutien au Secteur Privé Camerounais (OSSP-CMR)**

Le projet **OSSP-CMR** vise à renforcer la résilience des entreprises afin de favoriser une croissance durable et plus inclusive dans six régions du Cameroun : **le Sud-Ouest, le Centre, le Littoral, le Nord-Ouest, l'Ouest et l'Extrême-Nord.**

Le projet propose plusieurs types de soutien ciblant les entreprises affectées, notamment celles dirigées par des jeunes et des femmes dans les régions mentionnées ci-dessus pour sa première phase. Ce soutien comprend :

- **Un appui financier**, à travers des lignes de crédit à des taux préférentiels et des subventions ;
- **Un appui non financier**, à travers le renforcement des capacités ;
- **Un soutien à la visibilité**, ainsi qu'à l'acquisition d'intrants et d'équipements.

C'est dans le cadre de sa mission de soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat, que le Projet OSSP-CMR lance un appel à propositions afin de sélectionner des start-ups à fort potentiel de croissance ainsi que des entreprises innovantes, en vue de bénéficier d'un appui financier sous forme de subventions, pouvant atteindre un montant de FCFA 8 000 000 (huit millions).

### 3. Définition des concepts clés

Concepts	Définitions
<b>Entreprise innovante</b>	<p>C'est une entreprise qui :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développe un nouveau produit (ou logiciel). C'est à dire une société concevant un produit qui par rapport à la concurrence apporte un élément de nouveauté en termes technique, de performances, de fonctionnalités, d'ergonomie ou d'éco-conception. On parle alors <b>d'innovation de produit</b>.</li> <li>2. Et/ou améliore ses méthodes de production, d'organisation (via l'acquisition de machines, d'équipements, de travaux d'ingénierie ou de développement). On parle alors <b>d'innovation de procédé</b>.</li> <li>3. Et/ou réalise des travaux de <b>recherche et développement (R&amp;D)</b></li> </ol>
<b>Innovation</b>	C'est la mise en œuvre d'un produit, d'un service, d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise
<b>Projet innovant</b>	Un projet innovant propose une idée ou un concept novateur qui n'a pas été mis en œuvre auparavant, ou qui représente une amélioration significative par rapport aux solutions existantes.
<b>Start-up</b>	C'est une entreprise de création récente, au potentiel de développement important, souvent portée par des concepts novateurs et des technologies de pointe

### 4. Qui peut répondre au présent appel à projets ?

Le présent appel à projets est destiné aux **startups**, et **entreprises innovantes (PME, SCOOPS)** du secteur de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du bois, de l'agroalimentaire et du bois à fort potentiel et installées sur le territoire Camerounais et dont les activités sont impactées par la crise de la COVID-19. L'entreprise doit être portée par un jeune homme/femme (18 et 35 ans) ou une femme adulte (36-55 ans).

Les entreprises peuvent être installées sur les segments suivants de la chaîne de valeur :

- Les entreprises dans la production
- Les entreprises dans la transformation
- Les entreprises dans l'emballage ou le packaging
- Les entreprises dans la commercialisation

La priorité sera donnée aux entreprises qui visent notamment la fabrication industrielle et la mise sur le marché de produits, de services et/ou de procédés innovants à forte valeur ajoutée et à fort potentiel de croissance (emploi, chiffre d'affaires). « **L'entreprise soumissionnaire doit justifier d'au moins deux années d'existence dans l'exercice de ses activités, et fournir une preuve de sa présence dans l'une des régions ciblées mentionnées ci-dessus. "Besoins éligibles, niveaux et modalités d'appui"** »

BESOINS	% Contribution financière du promoteur	% Subvention OSSP*	% Crédit (EMF)
Inputs et Matières premières	50%	50% (plafond = FCFA 8 000,000)	-

Expertise technique complémentaire**	0%	100%	-
--------------------------------------	----	------	---

*\* La petite subvention du OSSP sur les inputs et équipements légers pourra se faire sous forme de bon d'achat à l'endroit de l'entreprise bénéficiaire. Les besoins tels que la terre, la construction de bâtiment, le gros matériel roulant (tracteur agricole, fourgon, voiture, gros camions, etc.) ne sont pas éligibles.*

*\*\* A travers une assistance technique sur 9 à 12 mois (études, formation, coaching, mentoring, mise en relation avec les institutions financières, montage de plans d'affaires, marketing, digitalisation).*

L'appui du projet OSSP se fera à travers **quatre (4) modalités** : i) mobilisation d'une assistance technique pour le renforcement des capacités; ii) contribution financière directe à la réalisation d'investissements pour la production, l'acquisition d'équipements légers ; iii) facilitation de l'accès à des financements adaptés auprès des Etablissements de microfinance (EMF) pour l'acquisition d'équipements moyens et de fonds de roulement ; iv) solution numérique pour la digitalisation des transactions (e-recording).

**A noter que l'accompagnement pour l'accès au microcrédit se fera suivant la taille du projet et pour les entreprises plus solides à même de s'engager sur le marché du crédit auprès des établissements de microfinance.**

## 5. Critères d'éligibilité

Les critères d'éligibilité de subvention OSSP sont définis comme suit :

1. Être une entreprise individuelle (TPE, microentreprises, PME, startups) opérant dans les chaînes de valeurs d'intérêt (Agroalimentaire, Pêche, transformation du bois, numérique, agriculture, bétail).
2. Être une entreprise physiquement établie sur le territoire Camerounais, dans les régions du Sud-Ouest, le Nord-Ouest, l'Ouest, Littoral, du Centre ou de l'Extrême Nord (fournir un plan de localisation) ;
3. Être en règle avec les services fiscaux (attestation de non-redevance pour les entreprises formelles) ;
4. Être une entreprise portée par un jeune homme/femme (18 et 35 ans) ou une femme adulte (36-55 ans) sur la base de la présentation d'une photocopie de carte d'identité ;
5. L'entreprise doit avoir un volume de besoins en matière de petite subvention se situant entre 1 et 8 millions FCFA ; L'équipe OSSP se réserve le droit de réviser le montant de subvention sollicitée en fonction des besoins réels de l'activité ;
6. Ne pas enregistrer d'impayés auprès d'une structure de financement (pour la subvention avec facilitation de l'accès au crédit).

## 6. Critères de sélection

Critères de sélection	Points Maximum
Pertinence et cohérence du projet d'entreprise par rapport aux objectifs du Projet OSSP-CMR	20
Viabilité du projet (même sans la subvention) : Chiffre d'affaires, plan d'investissement, actifs de production existants, etc.	15
Capacité du projet à créer de l'emploi	15
Caractère innovant du projet (usage de technologies innovantes)	10
Motivation de la demande d'appui (besoins exprimés en lien avec le développement du projet présenté)	10
Impact de la COVID-19 sur l'activité	10
Justification de l'existence de marchés à travers des contrats ou une liste de clients avec ou de contact de références	5
Adoption d'une démarche de développement durable (respect des normes environnementales - énergies propres, recyclage de déchets, etc.)	5
L'expertise du promoteur et de son équipe attestée par 03 clients traçables (capacités techniques et managériales)	10
<b>Total général</b>	<b>100</b>

Une attention particulière sera portée sur les projets relatifs à l'usage de technologies innovantes et sur les entreprises employant une forte main d'œuvre féminine.

**NB :** Après évaluation de toutes les candidatures, seules les entreprises ayant obtenu une moyenne de 70/100 seront considérées pour établir la sélection finale. Un classement par ordre de mérite sera établi afin d'en sélectionner les 20 meilleures.

## 7. Procédures de sélection

Les dossiers feront l'objet d'un examen par un Comité de sélection composé des représentants de l'UGP du Projet OSSP-CMR et de ses partenaires de mise en œuvre pour la vérification du respect des critères de sélection énumérés plus haut.

Les promoteurs sont susceptibles d'être sollicités durant la phase d'instruction des dossiers pour apporter des clarifications additionnelles. En cas de demande d'informations complémentaires ou de modifications à apporter au Projet, le promoteur dispose d'un délai maximal deux (02) jours pour fournir les compléments sollicités ou la version améliorée du dossier. D'autres pièces justificatives pour certains critères (âge, résidence, etc.) seront exigées avant finalisation du processus de sélection. En outre, le Comité peut décider, avant la décision de sélection finale, de faire une visite de site des projets.

L'acceptation finale du projet par le Comité de sélection fera l'objet d'une notification écrite au promoteur par OSSP. Seuls les promoteurs retenus seront contactés.

## 8. Constitution du Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comprendre les documents suivants :

1. Demande d'appui adressée à la Coordination nationale du Projet OSSP-CMR et signée par le Responsable de la structure ;
2. Formulaire type de demande d'appui (en annexe) dûment renseigné ;
3. Copie des actes de création de la structure (pour les entreprises formelles) ou de tout autre document/statuts attestant l'existence de la structure (pour les entreprises informelles) ;
4. Etats financiers 2022, 2023, 2024.. (si disponibles) ;
5. Business plan de l'entreprise (si existant) ;
6. Contrats signés ou liste des principaux clients avec leurs contacts téléphoniques ;
7. CV du promoteur et de 2 employés clés (si existant) accompagné d'une photocopie de pièce d'identité valide ;
8. Tout autre document utile (factures ou bon de commande de marché, actifs de production, etc.).

## 9. Dépôt des dossiers

- Physique : Bureau du Projet OSSP-CMR contre décharge et numéro de dépôt ;
- En ligne : Adresse « **oss-cmr.gov.cm** »
- Format : fichiers PDF
- Seuls les noms de fichiers doivent être d'une longueur maximale de 60 caractères et ne doivent contenir aucune lettre ou caractère spécial autre que celui de l'alphabet latin/du clavier. Ils doivent commencer par la mention « **OSSP 2025** »
- Tous les fichiers doivent être exempts de virus et non corrompus.
- Max. Taille du fichier par transmission : [5 Mo]
- Les dossiers incomplets ou envoyés hors délais ne sont pas acceptés.

**Date limite de dépôt des candidatures : 30 Juillet 2025 à 16h30** (heure du Cameroun).  
Toute candidature soumise après la date et l'heure limite, sera considérée comme nulle et ne sera pas prise en compte.

**\*Les candidatures féminines sont fortement encouragées**

### **Contacts :**

**Adresse :** Yaoundé, Quartier Golf, Rue de la Tunisie face Ambassade des USA

**Email:** [oss.cm@undp.org](mailto:oss.cm@undp.org)

**Web:** [www.oss.cm](http://www.oss.cm)

**Tél:** [+237 659 17 18 63](tel:+237659171863); [+237 691 30 78 60](tel:+237691307860); [+237 697 19 53 47](tel:+237697195347).

## **Annexe : Formule type de demande d'appui pour les entreprises**

### **SECTION I. Présentation du promoteur et de la structure (1 page max)**

1. Nom du promoteur, sexe, âge, adresse, contact (téléphone, mail, localisation)
  
2. Entreprise : Raison sociale, nom commercial, type de société, date de création (pour les entreprises formelles)
  
3. Chaine de valeur d'intérêt, organisations faitières d'appartenance, nombre d'années d'activités
  
- 1.3. Compte ouvert dans un établissement financier (microfinance, banque), historique de partenariat et difficultés de paiement

### **SECTION II. Activités de la structure (2 pages max)**

- 2.1. Description des activités et de l'offre de produits
  
- 2.2. Actifs de production (terre, bâtiment, équipements, etc.)  
A justifier par des factures d'achat ou autre document permettant de justifier l'existence de matériels de production
  
- 2.3. Marchés desservis  
A justifier par des factures ou bon de commande ou contrat
  
- 2.4. Impact de la COVID-19 sur les activités (clairement explicité avec des chiffres à l'appui)



7.1. Description du Projet

7.2. En quoi le Projet est-il innovant ?

7.2. Motivation de la demande d'appui et liens avec les objectifs du OSSP-CMR

7.3. Attentes vis-à-vis du OSSP-CMR et estimation des besoins

7.4. Plan des investissements sur 12 mois (y compris l'apport personnel en nature ou en espèces)

7.5. Objectifs cibles

ANNEE 2026    2027    2028

Volume de vente par produit :

-  
-  
-

Chiffre d'affaires annuel total (FCFA)

Nombre d'emplois permanents créés (nouveaux)

Nombre d'emplois temporaires créés (nouveaux)

7.6. Principaux risques liés au Projet (3 risques maximum) et mesures prises pour les atténuer

7.7. Préservation de l'environnement

Actions de préservation de l'environnement en cours ou envisagées (exemple : gestion des déchets, utilisation de sources d'énergie propre comme le solaire)

7.8. Etes-vous intéressé à accéder à un crédit auprès d'un établissement de microfinance ? (Oui/Non, justifier)